



Formation d'arbitrage



Bonjour à vous tous,

L'école Taekwondo St-Jérôme est heureuse d'offrir une formation en arbitrage dirigée par Maître Martin Desjardins arbitre de niveau International et formateur en arbitrage depuis plusieurs années!

Les règlements de compétition ne cessent de changer depuis quelques années!
Donc, il faut constamment se mettre à jour pour être un bon officiel ou un bon entraîneur!!

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CÉGEP St-Jérôme
St-Jérôme, Québec
J7Z 4V2

LOCAL E-259 (dans l'allonge du complexe sportif)

INFORMATIONS SPÉCIFIQUES

- La clinique se tiendra **Dimanche 25 Novembre 2018**
- D'une durée de 8h00 la formation sera de 9h00 à 16h00 pour les P4 et P3
(le port du dobok est obligatoire et vous devez apporter votre lunch)
- D'une durée de 4h00 le REFRESHER sera de 9h00 à 13h00
(le port du dobok n'est **PAS** obligatoire et le lunch n'est **PAS** nécessaire)
- Tous doivent apporter crayons, stylos, surligneurs...

***** prévoir arriver 30 min. avant le début SVP *****

COÛTS

- P4, P3..... \$40 / personne
- REFRESHER..... \$25/ personne (demi-journée)

***** Le coût inclus le salaire du formateur, la location du local et tous les documents *****

INSCRIPTIONS

Vous devez remettre le paiement complet de votre inscription avant **JEUDI 22 NOVEMBRE** pour confirmer votre présence et vous assurer une place lors de la formation. Un **MAXIMUM** de 20 personnes sera accepté lors de cette formation!

INFORMATIONS

Maître Sylvain Carreau (450) 821-4401
Maître Martin Desjardins (514) 214-1521



Formation d'arbitrage



COUPON RÉPONSE

Nom : _____

Âge : _____

Grade : _____

de Kukkiwon : _____

Nom du Dojang : _____

de Dojang : _____

de CC (PNCE) : _____

ADMISSIBILITÉ

P4 : \$ 40

- Être âgé de 14 ans ou plus et détenir une ceinture rouge au MINIMUM
- Être âgé de 18 ans ou plus et détenir une ceinture bleue au MINIMUM

P3 : \$ 40

- Être âgé de 15 ans ou plus et détenir une ceinture noire certifiée KUKKIWON
- Être âgé de 18 ans ou plus et détenir une ceinture rouge au MINIMUM

REFRESHER : \$ 25

- Avoir déjà suivi une formation d'arbitrage P4 ou plus

Donc, par la présente je confirme ma participation à la formation d'arbitrage qui se tiendra Dimanche 25 Novembre 2018 de 9h00 à 16h00 au Cégep St-Jérôme, local E-259.

Vous devez remettre ce coupon-réponse au plus tard Jeudi 22 Novembre 2018 pour assurer votre participation à la formation!

Vous pouvez payer vos frais d'inscriptions en argent ou par chèque! Si vous payez par chèque, veuillez le faire à l'ordre de Sylvain Carreau SVP!

INFORMATIONS

Maître Sylvain Carreau (450) 821-4401

Maitre Martin Desjardins (514) 214-1521